Image not found or type unknown

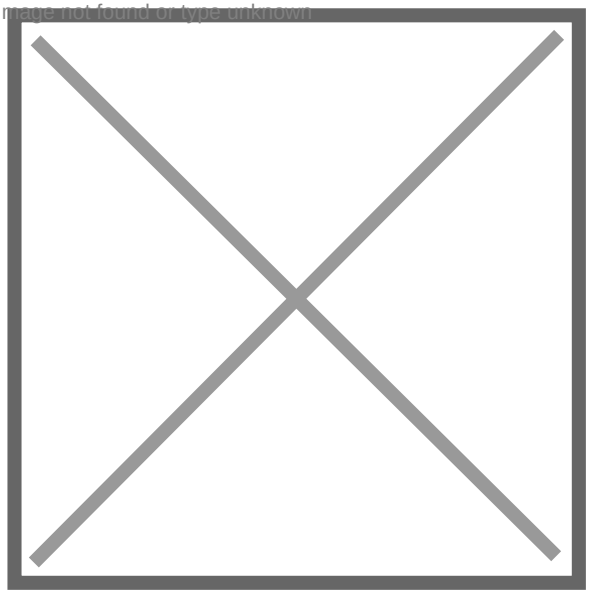

Vente de vehicule et casse du moteur

Par **davidou**, le **20/10/2008** à **01:43**

bonjour , j ai vendu un vehicule a un particulier, 3 jour apres il me telephone pour me dire que le moteur a cassé (cause manque d huile)
je recois une convocation avec l expert adverse , moi j emmene un expert aussi, cause plus d huile dans le moteur, et c est de ma faute qu ils disent , car je n est pas fais de vidange

historique
2 heures avant la vente la voiture sort du garagiste pour une reparation au niveau des rotules , il part avec la voiture , le ct est ok , puis il me dit qu il a fait les niveaux juste avant de partir, apres il fais 1500 bornes en 2 jours dont 900 sur autoroute et en doublant une voiture sur l autorote le moteur casse,

voila l histoire,
ma question est suis je vraiment fautif, (je devais peut etre le suivre sur l autoroute pour lui faire c niveaux) ?
merci a vous

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés